

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 6.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 7 FEVRIER 1878

## NOTRE PRIME

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnerons en PRIME cette année un magnifique

PORTRAIT DE

**SON EXCELLENCE Mgr. CONROY,**

**Délégué Apostolique en Canada.**

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent sans doute se procurer, sera distribué aux conditions suivantes :

10. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 :

20. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante ;

30. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

## LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE MGR. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR, et nos agents ont reçu instruction de le donner à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.

## Avis de l'Administration

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements que nous croyons devoir faire dans les conditions d'abonnement à *L'Opinion Publique*.

A l'avenir, le prix pour les abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, sera, comme par le passé, de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les Etats-Unis ; mais on exigera de ceux qui ne se conformeront pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Après les appels réitérés que nous avons faits, vainement dans la plupart des cas, à nos abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent, et vu le montant toujours croissant d'arrérages qui nous sont dus, nous croyons que cette augmentation dans le prix de l'abonnement pour ceux qui n'ont pas la louable habitude de payer régulièrement leur journal d'avance, est le seul moyen qui nous reste de couvrir en partie les pertes considérables d'intérêts que nous subissons chaque année et les frais de perception que nous sommes obligés d'encombrer.

Rien de plus facile pour nos abonnés que de s'éviter le paiement de ces 25 et 50 centimes additionnels : QU'ILS PAIENT TOUJOURS LEUR ABONNEMENT D'AVANCE, comme le font un bon nombre des meilleurs amis de *L'Opinion Publique*, à qui nous nous empressons d'offrir nos plus sincères remerciements. Puisse leur exemple être imité par tous nos lecteurs !

L'ADMINISTRATION.

## AVIS IMPORTANT !

Bon nombre de nos abonnés, oubliant que M. Geo. E. Desbarats a laissé notre établissement il y a plus d'un an, continuent de lui adresser des lettres qui nous sont destinées. Cette erreur de leur part est cause de retards qui leur sont aussi préjudiciables qu'à nous. Nous prions donc ceux qui nous écrivent au sujet de *L'Opinion Publique*, du *Canadian Illustrated News*, du *Mechanics' Magazine*, ou pour toute autre affaire, de vouloir bien adresser leurs lettres comme suit : " A la Compagnie Burland-Desbarats, Montréal."

## SOMMAIRE

Les Hommes de 37-38 : Le Dr. Jacques Dorion.—A la veille par Fabien Vanasse.—Nos gravures : Les édifices publics de la province de Québec : La statue de la Liberté.—Pour rire.—Gazette des Tribunaux : le suicide d'une jeune fille.—Faits divers.—La femme coupée en 130 morceaux.—Un libre-penseur avec le Saint-Père.—Poésie : Le vieux père, par Saint-Julien.—Secret de jeune fille, par Julia Kavanagh.—Recettes utiles.—Mélanges.—Les femmes.—Revue de la semaine.—Prix du marché de détail de Montréal.—Le jeu de dames.—Les échecs.

GRAVURES : Les Hommes de 37-38 : Le Dr. Jacques Dorion : La guerre d'Orient : Scène au moment avant la reddition de Plevna : Façade des nouveaux édifices du parlement à Québec, en voie de construction : Vues des édifices parlementaires à Québec : La statue colossale de la Liberté, en voie de construction dans l'atelier de M. Bartholdi, à Paris.

## LES HOMMES DE 37-38

LE DR. JACQUES DORION

Le vingt-neuf décembre dernier, s'est éteint à Saint-Ours, dans la soixante-dixième année de son âge, le Dr Jacques Dorion, un des plus anciens médecins de la province et le doyen des médecins du district de Richelieu.

Il fit ses études au Séminaire de Québec en même temps que Mgr Bourget et le juge Vallières.

M. Dorion passa ensuite en France pour y étudier la médecine ; il fut un des plus brillants élèves du célèbre Dupuytren et suivit assidûment les cours de lecture de Richat.

C'est, croyons-nous, le premier Canadien qui ait fait ses études médicales en Europe.

Il revint au pays en 1822 et alla s'établir à Saint-Ours, où il ne tarda pas, grâce à son habileté et à ses talents, à se faire une nombreuse clientèle répandue entre Saint-Ours, Saint-Denis et Saint-Charles. Il devint très-populaire parmi le peuple du comté de Richelieu, qui le choisit pour son représentant de 1830 à 1838.

A la vivacité des regrets qu'inspire la mort du Dr Dorion dans le vaste comté qu'il a représenté dans l'ancienne Chambre d'Assemblée, on peut mesurer l'importance des services qu'il a rendus à son pays conjointement avec ses collègues, les Papineau, les Viger, les Bédard, les Boutages, et cette phalange héroïque dont le courage et le dévouement donnèrent au monde entier l'exemple sublime de l'enthousiasme national.

En lisant les pages où se déroulent les vies glorieuses consacrées au service d'une des plus nobles des causes par ces patriotes, on pourra se convaincre si les hommes de l'ancienne Chambre d'Assemblée étaient plus fidèles à leur mandat et à leur drapeau, que la majorité de ceux qui les remplacent aujourd'hui. On servait alors son pays sans attendre aucune rémunération pour son travail, animé qu'on était par le

plus pur patriotisme, par le dévouement le plus sincère à la chose publique, par le désintéressement le plus admirable dans le rétablissement des affaires du pays et dans l'économie des deniers publics.

En 1835, à l'instar de M. L. Duvornay, le Dr Dorion fonda la société Saint-Jean-Baptiste à Saint-Ours, dont il fut le digne et bien-aimé président pendant bien des années.

Ce fut en 1837, à la suite de la grande assemblée des six comtés où furent proposées les 92 résolutions dont il était un des moteurs, que Siméon Marchessault et autres lui présentèrent une magnifique gravure représentant les 92 sur un immense chêne enlacant et dérasant dans ses branches un serpent colossal ; autour de Paigle qui planait dans l'air, on lisait des inscriptions tirées des 92. C'était un chef-d'œuvre dû à l'imagination et au talent artistique du patriote, Siméon Marchessault.

Le Dr Dorion fut, avec le Dr Nelson, le Dr O'Callaghan, Perrault et autres, l'un des chefs patriotes et l'un des auteurs de l'agitation qui éclata sur les paisibles rives du Richelieu. Il fut, en conséquence, arrêté et conduit en prison, où il subit quatre longs mois de détention.

Plus tard, quand les Canadiens songèrent à une organisation puissante pour la défense du pays, il fut un des premiers à offrir ses services et accepta le poste de colonel dans la milice volontaire.

Son expérience dans l'exercice de sa profession était immense ; doué d'un cœur bon et compatissant, pendant les cinquante années qu'il exerça sa profession, il prodigua ses soins et ses remèdes à des centaines de familles parmi les classes nécessiteuses, sans réclamer jamais la plus légère rémunération ; il avait pris pour adage : " Le soin de sécher les larmes est le seul moyen de régner sur les cœurs."

Le 30 juin 1874, le Dr Dorion célébra ses noces d'or au milieu de ses enfants réunis pour fêter cet heureux anniversaire.

Madame Dorion pleure aujourd'hui la perte de celui qui fut pendant cinquante-trois ans l'époux le plus dévoué, le père tendre et affectionné qui n'a reculé devant aucun sacrifice pour procurer à ses enfants la brillante et solide éducation qui leur a permis de remplir les plus honorables positions.

L'aîné, le Dr T. E. Dorion, s'est distingué pendant près de 30 ans dans la rédaction de plusieurs journaux, entr'autres la *Roche Canadienne*, la *Faïlle d'Erable*, le *Citoyen*, l'*Union*, le *Courrier d'Ottawa*, ainsi que par la publication de plusieurs morceaux littéraires de mérite. Depuis quelques années, il s'est livré exclusivement à la pratique de la médecine.

Le 30 juin 1872, le deuxième de ses fils, E. P. Dorion, avocat, chef des traducteurs français aux Communes, assistant-greffier en lois, mourut après une maladie de quelques jours seulement. C'était un homme doué de brillantes aptitudes.

Le troisième de ses fils, T. A. Dorion, notaire, résidant à Saint-Ours, a représenté à la Chambre d'Assemblée de Québec, pendant quatre ans, le comté de Richelieu ; il est maintenant corouer du district de Richelieu. Le plus jeune, Chs. Dorion, a pratiqué la profession d'avocat pendant plusieurs années à Sorel ; il est, depuis cinq ans, magistrat de district.

Le Dr Dorion laisse aussi une fille qui a été le fidèle soutien de ses vieilles an-

nées et est encore la compagne assidue de sa mère.

La mort est un triste passage ; mais il est consolant de laisser la vie avec l'intime conviction de léguer à ses enfants le souvenir d'une vie honnête, loyale et sans reproche.—*Communiqué.*

## A LA VEILLÉE

L'honorable Surintendant de l'Instruction Publique de la province de Québec a publié son rapport pour l'année 1876-77. C'est un travail long, bien élaboré et très-intéressant, comme tous les documents officiels. C'est sans doute parce qu'ils sont les plus instructifs que les Livres Bleus sont les moins étudiés. Nous ne prétendons point dire que chaque salon devrait être orné du rapport des honorables Ministres des Travaux Publics, ou de la Marine et des Pêcheries, ou même de celui de l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique. Mais tout homme qui s'occupe des affaires du pays devrait avoir ces livres et les étudier. Il pourra ainsi constater lui-même le mouvement du progrès dans le pays, et voir pourquoi il paie des taxes, et comment on emploie son argent. Le livre inutile trouve toujours une place au foyer, et le livre qui contient le chiffre exact des affaires du pays, les causes de l'augmentation ou de la réduction de nos taxes, le coût de nos grandes entreprises nationales, nos revenus et nos dépenses, le mouvement de l'Instruction dans le pays, etc., etc., on le laisse dédaigneusement ignoré. C'est un malheur.

Si les électeurs étudiaient eux-mêmes dans ces livres, qui ne trompent jamais, ils connaîtraient bien plus clairement la vérité que par les discours des orateurs de *hustings*, qui trompent souvent.

Les Livres Bleus n'ont point de partis politiques. Les chiffres sont incorruptibles, et, en les étudiant, nous ne pouvons pas être trompés. Ce sont des témoins toujours bien disposés à dire la vérité, toute la vérité, et rien autre chose que la vérité.

Mais, entre toutes les statistiques, les plus intéressantes sont, sans contredit, celles sur le mouvement de l'Instruction publique dans le pays. L'Instruction publique, chrétiennement dirigée, est la mesure de la force intellectuelle et morale d'un peuple. Elle élargit l'intelligence et forme le cœur du citoyen.

Nous examinerons ce rapport au long, dans ses détails, comme on le fait toujours à la veille. D'après le rapport de l'honorable Surintendant, nous constatons qu'il a été prélevé pour subvenir aux besoins de l'Instruction publique, dans notre province, pour l'année 1876-77, une somme de \$1,449,336. Ce montant renferme la subvention du gouvernement et la rétribution mensuelle. Si jamais million a été dépensé avec profit, c'est bien celui-ci. Nos gouvernants ne devraient jamais lésiner quand il s'agit de protéger l'Instruction publique, de la répandre, de la promouvoir sous toutes ses formes dans le pays. L'Instruction n'est jamais payée trop cher, et, si nous avons le droit de former un vœu, nous souhaitons, pour le bien et l'honneur du pays, que l'on augmente encore cette année le budget de l'Instruction publique. Tous les véritables amis du pays, tous les pères de famille dévoués aux intérêts de leurs enfants, en seront fiers et heureux.